



## FORMATIONS POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES



✗ Votre performance est notre métier

# LA PRÉVENTION & LE RECOUVREMENT : MAÎTRISER LE RISQUE D'IMPAYÉS

## Objectifs

- > Acquérir des réflexes de détection et de prévention du risque d'impayés
- > Maîtriser les règles de base de la relance et du recouvrement amiable
- > Connaître les bases du recouvrement judiciaire
- > Posséder les règles des procédures collectives pour optimiser son action

## Programme <sup>1</sup>

### PRÉVENIR L'IMPAYÉ

- > La prévention juridique et financière
  - Se servir des sources de détection externe du risque d'impayé
  - Connaître les documents contractuels (CGV ...)
  - Intérêt de la clause de réserve de propriété
- > Les mécanismes assimilés à des sûretés
  - La délégation de paiement
  - Le paiement par compensation
  - Le pacte de préférence
  - la promesse de vente

### LE RECOUVREMENT AMIABLE

- > La gestion de l'impayé en interne
  - Les règles de prescription et de fiscalité de l'impayé
  - L'établissement d'un process de relance en fonction du type et du montant de la créance
- > Finaliser sa négociation avec l'adhérent débiteur
  - La reconnaissance de dette
  - Le protocole transactionnel
- > Les suites du recouvrement amiable

### PANORAMA DES ACTIONS EN JUSTICE

- > Le rôle des différents intervenants : avocats, huissiers, tribunaux ...
- > Les différentes actions pouvant être entreprises
- > Intérêt des saisies conservatoires

### LES PROCÉDURES COLLECTIVES

- > Les outils spécifiques au secteur agricole
  - Le règlement amiable judiciaire, spécifique au milieu agricole
  - Le mandat ad'hoc
  - Le superprivilège des frais de conservation de la chose
- > Sûretés et procédures collectives
  - La notion de cessation des paiements
  - Les dates clés des procédures collectives
  - La notion de contrat en cours
  - Les créances antérieures/postérieures
- > Réduire son risque sur l'impayé en procédures collectives
  - La compensation
  - La revendication de matériel et de marchandises

### PUBLIC

Personnes en charge du recouvrement des impayés

### LIEU

Session en distanciel en visio  
En inter-coopératives

### DURÉE & DATE

2 jours - 14 heures  
> **28 & 29 Novembre 2024** en visio à distance

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis

### INTERVENANT

**Jérôme LECLEIRE,**  
Consultant-formateur en Credit Management  
Partenaire de LCA // Solutions +

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé didactique. Etudes de cas, d'exemples  
Discussion en groupe et échanges des bonnes pratiques.

### MOYENS TECHNIQUES

> A distance : Pour chaque participant, prévoir un PC avec un micro, une caméra et une connexion internet avec un débit suffisant

> Support pédagogique envoyé aux participants

### MODALITES D'ÉVALUATION

Quiz oral administré aux participants avec correction du formateur

### COÛT PÉDAGOGIQUE

1320 € HT par personne

### CONTACT COORDINATION ET RELATIONS AVEC LES STAGIAIRES

**Julie LECOQC**  
Tél : 06 65 72 53 30  
jlecocq@solutionsplus.coop

<sup>1</sup> Informations conformes aux dispositions des articles L.6353-1 et L.6353-3 du code du travail